

Porcherie jusqu'à Saint Paul. Nous y trouverons, à peu de chose près, les mêmes maisons qu'aujourd'hui, mais, dans ces maisons, de Juifs... point. Toutes appartiennent à des chrétiens ; toutes sont habitées par des chrétiens (8).

Voici d'abord, s'étendant de la rue Juiverie à la montée Saint-Barthélemy, la vaste demeure des Patarins, Laurent et Claude. Tous deux exercèrent, sous les Valois, l'importante charge de lieutenant-général en la sénéchaussée de Lyon. Tous deux furent mêlés aux plus grandes affaires de leur pays (9).

Presqu'à côté, ce magnifique hôtel, que Philibert Delorme vient de restaurer et d'agrandir, sert de résidence à une autre notabilité lyonnaise, Messire Etienne Bullioud, receveur général de Bretagne (10).

(8) C'est ce que permettent d'affirmer les *Nommées*, c'est-à-dire les rôles d'impositions payées par les habitants des diverses rues. Alors, comme aujourd'hui, le fisc n'oubliait personne. Les *Nommées* sont donc comme un indicateur sûr des propriétaires et locataires de chaque maison. Or nous y voyons qu'avant l'édit d'expulsion des Juifs, dont il sera parlé plus loin, du 17 septembre 1394, les maisons de la rue Juiverie et du carré de la Porcherie situé derrière le Change, bien qu'appartenant à des chrétiens, sont à peu près exclusivement occupées par des Juifs. Notamment en 1388 (archives de Lyon, CC, 1) la maison assise en Jurie (rue de la Juiverie) que possèdent indivisément Jean de Saint-Vallier et Etienne Guerrier est louée à « Gabriel le Juif » au « carré de la Porcherie » trois Juifs, Salomon, Baruch, Isaac le roux et une juive appelée Sara occupent l'immeuble des héritiers Peronin de Nièvre. Yvonnet le Juif habite rue de la Porcherie une maison que lui loue Pierre Villette pour 4^f 1/2 etc. Au contraire, à partir de 1394 et pendant toute la durée des xv^e et xvii^e siècles nous ne rencontrons aucun Juif parmi les habitants des rues Juiverie et Porcherie.

(9) Actuellement n° 4 de la rue Juiverie. Claude Patarin devint premier président du Parlement de Bourgogne.

(10) N° 8 actuel. Philibert Delorme, dans son traité intitulé *Nouvelles*